



Mercredi 21.10.09 | 42e année | No 29

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Merci à la Fête des vendanges

Elle était belle cette 84<sup>e</sup> édition de la Fête des vendanges, très belle même. Et si aujourd'hui nous sommes tous absorbés par le quotidien de nos activités, il n'en demeure pas moins que nous nous devons de prendre le temps de remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à cette réussite.

Tout d'abord, la Fête a eu le courage d'innover. Elle est allée au-delà des «il n'y a qu'à...» et elle a fait la preuve par l'acte qu'elle pouvait s'adapter aux temps modernes. Son feu d'artifice du samedi soir a tout simplement été magnifique.

Mais il n'y a pas que cela. La Fête des vendanges a pris au sérieux la gestion des déchets, un véritable défi. Elle a nommé un responsable environnemental qui travaille avec les services de la Ville pour faire face aux 87 tonnes de déchets amenés à VADEC Colombier (habituellement 80 tonnes), 10 tonnes de verre ramassé contre 6 en 2008 et 2 tonnes de carton contre ...300 kg l'an dernier !

Ces chiffres sont la preuve que les mesures mises en place par la Fête et la Ville ont porté leurs fruits, même si beaucoup reste encore à faire.

D'ici quelques éditions, la Fête pourra se targuer d'être à la pointe dans ce domaine aussi.

Alors à toutes et à tous, chapeau bas et rendez-vous l'année prochaine, même heure, même lieu, pour partager le verre de l'amitié.

*Pascal Sandoz  
Directeur de la sécurité,  
des infrastructures et de l'énergie*



Le robot (Robosphère) surfe sur la neige (Vercorin) en référence aux invités d'honneur du Salon Expo et de Modhac.

# Réflexions durables

**Le Salon Expo ouvrira ses portes vendredi sur la Place du Port. Pas moins de cent exposants proposeront leurs produits jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. La station valaisanne de Vercorin sera l'invitée d'honneur. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir différents stands, dont celui de la Ville de Neuchâtel consacré à la thématique du développement durable.**

Outre les animations variées, le public aura l'opportunité de participer au concours Salon Expo et Modhac 2009. Les organisateurs des deux expositions collaborent depuis maintenant cinq ans au niveau de la communication. Cette année, le

programme au format de poche a été tiré à 80'000 exemplaires, dont 65'000 distribués en tout ménage.

### Espace fumeur

Le Salon Expo disposera d'un espace ouvert pour les fumeurs. Cet endroit ne sera ni chauffé, ni aménagé, mais leur permettra d'être à l'abri. Au niveau des transports, les TN proposent une course supplémentaire le samedi soir à 00h15. Pour les autres jours, dès 22 heures, des taxis seront à disposition à des prix abordables.

### Présence de la Ville

Le stand de la Ville se composera de deux parties. D'une part, le

public sera amené à découvrir un décor d'appartement qui lui est familier. Sous la forme d'un concours, les visiteurs devront chercher quels points pourraient être améliorés au niveau des achats, de l'énergie, de la mobilité et des déchets. D'autre part, «le côté jardin présentera diverses solutions de gestion de développement durable», explique Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement. Les visiteurs pourront ainsi s'informer et se documenter sur le sujet. «Le stand vise à amener le visiteur à une réflexion sur son propre décor quotidien», commente Pierre-Olivier Aragno. (ak)



3

Un projet d'encouragement à la lecture sera déployé dans les crèches communales de 2009 à 2012.



5

Dimanche aura lieu une grande fête du chocolat organisée par le Musée d'art et d'histoire de la Ville.



9

La Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a eu lieu du 13 au 15 octobre à Strasbourg.





GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS  
RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants  
seraient contraints de vivre dans la rue.



Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

FA051B

SOS  VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :

Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld

Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2

info@sos-kinderdorf.ch, [www.sosvillagesdenfants.ch](http://www.sosvillagesdenfants.ch)



**Dans ce numéro**

**Marionnettes**

La 13<sup>e</sup> Semaine internationale de la Marionnette débutera le 30 octobre à Neuchâtel. Des marionnettes en tout genre investiront également l'ensemble du canton au travers de 60 représentations jusqu'au 8 novembre.

**Page 4**

**Démocratie**

La Semaine européenne de la démocratie locale s'est déroulée simultanément dans les 47 pays membres du Conseil de l'Europe du 12 au 16 octobre. La Suisse possède une association pour défendre les intérêts de ses communes.

**Page 8**

**Récompense**

Le stade de la Maladière a été récompensé d'une médaille de bronze dans le concours international d'architecture CIO/IAKS Award. Une délégation suisse ira à Cologne pour récupérer ce prix.

**page 10**

**Recrutement**

Le Service de Défense Incendie du Littoral Centre organise une séance d'information pour le recrutement de pompiers volontaires. Yanis Callandret, commandant de ces volontaires explique en quoi consiste cet engagement.



**Page 16**

**L'Unité Enfance met en place des mesures visant l'encouragement à la lecture dans les crèches de la Ville**



Diverses mesures d'encouragement à la lecture seront déployées dans les crèches de la Ville de 2009 à 2012.

# Apprendre à aimer les livres

L'Unité Enfance du Service de la Jeunesse et de l'Intégration de la Ville met sur pied un projet de promotion de la lecture pour familiariser les tout petits aux livres. Ces mesures s'adressent aux enfants fréquentant le réseau des crèches communales de la Ville de Neuchâtel. Le but étant de lutter contre l'illettrisme et de promouvoir l'égalité des chances. L'ensemble des mesures prévues par le projet s'étendra sur 4 ans, de 2009 à 2012. Dans ce cadre, une journée de réflexion réunira le personnel éducatif de la Ville autour du thème de l'encouragement à la lecture le 7 novembre prochain.

Ce projet de promotion de la lecture s'inscrit dans une optique «d'encouragement précoce». Il s'agit d'une action préventive visant les enfants âgés de 0 à 6 ans. Ce projet entend familiariser les enfants à l'univers du langage et de l'écrit au travers de la découverte des livres. Le but n'étant absolument pas d'apprendre la lecture aux enfants en âge préscolaire, mais plutôt de leur donner le goût des livres. Les très jeunes enfants auront la possibilité de regarder des livres, de les lire, de les tenir, d'entendre des histoires de manière à expérimenter la richesse des livres.

**Lutte contre l'illettrisme**

L'étude internationale PISA 2000 de l'Organisation de coopération et de développement économiques a montré que 7% des jeunes suisses présentent des insuffisances en lecture. Le travail fourni par l'école doit pouvoir être complété par celui d'autres acteurs tels que ceux des milieux préscolaires. «Nous souhaitons proposer des moments de plaisir avec les livres», explique Charlotte Nilsson, cheffe de l'Unité Enfance de la Ville. Il est essentiel que l'enfant possède de bons souvenirs en lien au domaine de la lecture, avant qu'il ne commence à apprendre à lire à proprement parler. Les expériences positives qu'un enfant aura pu vivre dans ses plus jeunes années lui permettront d'aborder l'apprentissage de la lecture avec plus de sérénité. L'enfant saura alors qu'un livre est porteur de sens, qu'il raconte une histoire et qu'il peut également apporter du plaisir.

**Gaston le dragon**

Dans le cadre de ce projet de promotion de la lecture, sept mesures sont en train de se mettre en place. L'équipe de projet composée des directrices de crèche et de la cheffe de l'Unité Enfance a commencé par prévoir la formation du personnel

éducatif des crèches communales en mars de cette année. Outre la création et le renouvellement d'un stock d'une cinquantaine d'ouvrages, l'équipe de projet a également prévu de créer une bibliothèque itinérante sous forme de dragon. Gaston de son prénom voyage d'une crèche à l'autre pour faire découvrir ses livres aux enfants. Un système de prêt sera organisé pour permettre aux enfants d'emporter quelques livres au sein de leur famille, afin de favoriser des moments de lecture entre les enfants et les parents. Dans le cadre du projet, des coins lecture sont spécialement aménagés. La présence -au travers de différentes activités- des langues représentées dans les structures, permettra de valoriser la culture d'origine de chaque enfant accueilli, lui permettant ainsi de progresser plus harmonieusement dans la langue d'accueil.

**Matinée de réflexion**

Le samedi 7 novembre, l'ensemble du personnel éducatif de la Ville se réunira pour une matinée de partage autour du thème de l'encouragement à la lecture. Cette matinée permettra notamment de lancer la bibliothèque itinérante «Gaston le dragon», 3<sup>e</sup> mesure de ce projet d'encouragement à la lecture. (ak)



La 13<sup>e</sup> Semaine internationale de la Marionnette aura lieu du 30 octobre au 8 novembre à Neuchâtel et dans tout le canton

# Les marionnettes dans la ville

Les marionnettes s'apprêtent à envahir la ville et, de là, l'ensemble du canton. Dès le 30 octobre et jusqu'au 8 novembre, 23 compagnies des quatre coins de l'Europe donneront 60 représentations pour enfants et adultes. A l'affiche: des marionnettes en tout genre, du cirque, du théâtre d'objets, des films et deux expositions.

A Neuchâtel, la 13<sup>e</sup> Semaine internationale de la Marionnette investira le Théâtre du Passage, le Pommier, la Poudrière, la Maison du Concert mais aussi les Caves du Palais et le Rhinocéros, à Serrières. Un chapiteau sera même dressé sur le quai Ostervald. Des spectacles sont également prévus à La Chaux-de-Fonds, à l'Heure bleue, au TPR, à l'ABC et au Temple allemand, au Casino du Locle et à la Tarentule de Saint-Aubin. Et pour faciliter les déplacements, des bus navette gratuits relieront les trois villes du canton pendant les dix jours du festival.

## Demandez le programme

Le festival présente cette année des compagnies qui se situent au carrefour du cirque et de l'art de la marionnette. A commencer par Jeanne Mordoj, jeune artiste française, jongleuse de jaune d'œuf, ventriloque et femme à barbe, qui fera l'éloge du



A la fois philosophe et filou, polichinelle se rit de lui, de nous et de tout. Un spectacle désopilant de la Cie La Pendue. • photo: sp

poil. Le Petit Théâtre Baraque de Branlo et Nigloo dressera son petit chapiteau sur le quai Ostervald et y présentera un spectacle de cirque intitulé « Augustes ». Autre ambiance avec le groupe d'artistes allemands Thalies Kompagnons dont la « Flûte enchantée » a déclenché une ovation partout où elle a déjà passé. Manipulation virtuose, projections vidéo en gros plans, orchestre classique... Du tout grand spectacle !

## Du théâtre d'objet

Autre curiosité à ne pas manquer: la compagnie La S.O.U.P.E débarque à Neuchâtel pour la première fois avec un spectacle dans lequel le corps, avec jeu de mains, révèle tous ses atouts. Du théâtre d'objets encore avec la compagnie Gare centrale et le Théâtre Manarf, tous deux excellents dans l'art de ciseler des histoires pleines d'émotion. Quant à l'Australien

Neville Tranter et son Stuffed Puppet Theater, habitués du festival, ils présenteront au Passage une histoire de lapin intitulée « Cuniculus ».

## Petits, petits, petits...

Les enfants ne seront pas en reste, à qui le festival propose pas moins de 9 spectacles dont « L'oe d'or » par les Allemands du Puppentheater der Stadt Halle. La compagnie Bakélite mènera une enquête policière délirante dans « L'Affaire Poucet » tandis que la Compagnie La Pendue donnera une version désopilante de Pulcinella. A découvrir également une histoire de l'art avec... des chiens par l'Ensemble Sagliocco, de Norvège.

## Expositions insolites

Les frères Décoster de La Chaux-de-Fonds installeront leur Cycloïd-au Rhinocéros de Serrières et La Bande Passante, venue de France, présentera aux Caves du Palais des machines pour s'initier à la mnémologie. Le Festival s'achèvera par un grand bal animé par Florence Chitacumbi le samedi 7 novembre au Théâtre de la Poudrière.

**Programme complet sur: [www.festival-marionnettes.ch](http://www.festival-marionnettes.ch). Réservation: tél 032 / 724 65 19 ou à la permanence de la rue de l'Hôpital.**

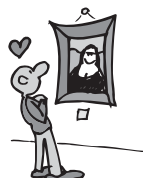
## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Du 23 octobre au 15 novembre, exposition « Marcel North (1909-1990) ». Vernissage 23 octobre à 18h30.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 3 janvier 2010: « Le monde selon Suchard ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres.



Jeudi 22 octobre à 20 heures: « La guerre: un thème universel? Présentation de l'exposition « Guerres » par Martial Leiter, en dialogue avec Walter Tschopp.

Dimanche 25 octobre à 15 heures, grande fête du chocolat autour de l'exposition.

Mardi 27 octobre à 12h15, mardi du musée. Exposition « Guerres ». Présentation du livre par son éditeur et visite commentée par Walter Tschopp.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition

« Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. **Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition « parce Queue ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

**Galerie des Amis des Arts** (espl. L.-Robert 1a), du 25 octobre au 22 novembre, exposition Maurice Frey, peinture et Dominique Junod, sculpture. Vernissage, 24 octobre à 17 heures. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 24 octobre, exposition Gisèle Celan-Lestrangé, dessins pastels et gravures et Paul Celan, livres et manuscrits. Ouvert ma-ve de 14

heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

### Conférences

**Faculté des lettres** (espace L. Agassiz 1), Université du 3<sup>e</sup> âge: mardi 27 octobre de 14h15 à 16h: « Une dynastie, les Strauss, roi de la valse et la Vienne romantique », par René Spalinger, musicien.

### Divers

**Maison des Halles** (rue du Trésor 4), lundi 26 octobre à 20 heures, réunion d'information et débat sur l'Assemblée des Français de l'étranger. Intervenante: Marie-Françoise de Tassigny, conseillère des Français de l'étranger. Fr. 15.- par personne. Inscription: [adfsuisse@gmail.com](mailto:adfsuisse@gmail.com) ou Olivier Piedfort, tél. 078/749 59 84.



L'actualité culturelle

## Théâtre à tous les étages

La compagnie Théâtre à tous les étages présente une création collective tout public dès six ans: «La rançon de Renart», adapté par Sylvie Girardin.

Renart est père de trois enfants. Il est vif, malin et prudent. Mais il suffit d'une seconde d'inattention pour que tout bascule. Sa fille, Renardelle est enlevée par ses ennemis. Des hommes redoutables, aussi stupides que méchants, exigent en échange de l'otage, la peau de Renart et le remboursement de tous leurs biens volés.

**Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, les 21, 24 et 25 octobre, 14 et 15 novembre à 17 heures, les 23 octobre et 13 novembre à 20 heures. Réservations: tél. 032 724 21 22. [www.maisonduconcert.ch](http://www.maisonduconcert.ch)**

## Concert des Chambristes



L'association *Les Chambristes* donnera un concert dimanche 25 octobre au Théâtre du Concert.

Passionnés par la musique de chambre sous toutes ses formes, Doruntina Guralumi, basson, Birgit Frenk-Spilliaert, piano, Frédéric Carrière, alto et Etienne Frenk mettent leur expérience au service d'un programme contrasté consacré à des oeuvres de Gubaidulina, Corelli, Wíblé et Popper.

**Théâtre du Concert, dimanche 25 octobre à 11 heures. Réservations: tél. 032 724 21 22 ou [www.maisonduconcert.ch](http://www.maisonduconcert.ch)**

## Recherche choristes

Dans le cadre de la création de l'oratorio «Le jour étoilé» à la Basilique Notre-Dame les 11, 12 et 13 février prochains, Steve Muriset et l'Association Oratorio recherchent des choristes pour le plus grand des six chœurs. Aucune condition particulière n'est requise, si ce n'est l'intérêt pour cette activité et l'assiduité aux répétitions. La première répétition aura lieu le samedi 24 octobre à 9 heures à l'église Saint-Marc de Serrières.

Deux à trois cents personnes participeront au «Jour étoilé», parmi lesquelles les Jurassiens Antonio Garcia et Benjamin Guélat (orgue), la trompettiste Chantal Meyste avec le

Brass Ensemble de Bienne et le ténor neuchâtelois Christian Reichen.

**Renseignements complémentaires et inscriptions: [www.lejouretoile.ch](http://www.lejouretoile.ch)**

## Récital en faveur du Mali

Les artistes Ina Dimitrova et Mattia Zappa seront pour la deuxième fois les invités de l'Association Mail-Mali et offriront un programme comprenant des oeuvres de J.-S. Bach, A. Piatti et E. Ysaye pour violon et violoncelle.

L'Association Mail-Mali consacrera l'intégralité de la recette au profit de ses actions de parrainage au Mali, plus précisément à Bandiagara, où, entre autres actions, elle finance la scolarité et la pension d'une centaine d'élèves.

**Chapelle de la Maladière, samedi 24 octobre à 20 heures, entrée libre, collecte. [www.mail-mali.ch](http://www.mail-mali.ch)**



Le Musée d'art et d'histoire célèbre dimanche le chocolat

# Gâteries chocolatées à déguster au musée

En parallèle à l'exposition *Le monde selon Suchard*, le Musée d'art et d'histoire organise dimanche une grande fête du chocolat, en partenariat avec les confiseurs chocolatiers neuchâtelois. De nombreuses animations, dont un concours de dégustation et la création d'une pièce surprise en chocolat, seront proposées au public par le musée et ses partenaires.

Le Musée d'art et d'histoire attend petits et grands le 25 octobre entre 11h et 18h. Durant cette journée, le public pourra déguster du chocolat, découvrir les mystères de sa fabrication, assister à des démonstrations, suivre des animations théâtrales, visionner des films, écouter des contes ou des chansons, le tout sans bourse délier puisque l'entrée au musée et la participation aux animations sont gratuites.

### Concours de dégustation

Outre différents contes sur le thème du chocolat, un concours de dégustation doté de nombreux prix est organisé entre 11h et 15h30. Par

ailleurs, une pièce surprise en chocolat sera créée par les confiseurs chocolatiers de la place dans le hall du musée. Cette pièce sera sabrée à 16h15, après quoi le public pourra la déguster.

### Ateliers pour les enfants

Le Musée proposera en plus des ateliers «chocolat» pour enfants organisés par l'Atelier des musées. L'Association des amis du Musée d'art et d'histoire s'occupera quant à elle des boissons. A signaler également des visites ciblées de l'exposition, une animation théâtrale évoquant le retour de Philippe Suchard à Neuchâtel ainsi que des films et des chansons.

### Semaine du chocolat

Cette fête du chocolat s'inscrit dans la 15<sup>e</sup> Semaine du chocolat organisée du 24 au 31 octobre par les confiseurs chocolatiers neuchâtelois. La manifestation bénéficie également du concours de l'Association Cantonale Neuchâte-



Le Musée d'art et d'histoire organise dimanche un concours de dégustation à l'occasion de la fête du chocolat.

loise des Pâtisseries-Confiseurs, du CPLN, de Kraft Foods, de Chocosuisse et des conteurs de la Louvrée.

**Informations supplémentaires sur [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch)**

Chronique culturelle



## Le Château

Passionnée par l'absurde, la Compagnie lausannoise Pasquier-Rossier a présenté dimanche en création à Nuithonie (Fribourg) une adaptation du «Château», un roman inachevé de Franz Kafka. Appelé par ces Messieurs du Château pour arpenter la région, K. tente de s'intégrer au village en contrebassant et de communiquer avec ses habitants. Il se heurte aux vexations et contradictions d'une administration tatillonne dont le fonctionnement confine à l'absurde. Klamm et son équipe de fonctionnaires inaccessibles finissent par anéantir le jeune géomètre... à moins que l'amour ne lui offre une ultime porte de sortie. On ne le saura jamais puisque Kafka a interrompu l'écriture de cette oeuvre au beau milieu d'une phrase. La Compagnie Pasquier-Rossier aborde dans cet excellent spectacle la question de l'aliénation de l'individu face à une bureaucratie qui s'est totalement coupée du peuple. Rien de tel évidemment dans nos contrées quand bien même nous habitons nous aussi une petite ville au pied d'un château! A voir encore jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre à l'Arsenic de Lausanne.

Patrice Neuenschwander



## PROMOTION!

Les deux ouvrages

# 25.-

au lieu de 36.-

*Archibald Quartier.*

### Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'École des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.

188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

*Adolphe Ischer*

### Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'École normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm



### Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.-.

..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide» de Adolphe Ischer au prix de Fr. 18.-.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.- au lieu de 36.-**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



**Les conseils Holistic**

# Holistic s'interroge

La dynamique initiée par le projet Holistic permet-elle de changer l'attitude et les habitudes de la population? Quelles sont les mesures les plus efficaces pour générer ces changements? Ces deux questions sont au centre de l'étude socio-économique réalisée en ce moment dans les trois villes du projet Holistic: Neuchâtel, Dundalk et Mödling.

Le but principal du projet d'économie d'énergie Holistic est de démontrer qu'il est possible de réaliser des économies importantes à l'échelle d'un quartier. On s'attend ainsi à ce que ce projet fasse effet boule de neige et incite les personnes touchées à rejoindre la dynamique du projet. Pour vérifier cette hypothèse un questionnaire est actuellement adressé, dans les trois villes, aux habitants et autres utilisateurs des quartiers concernés. Son analyse permettra de dresser un bilan à mi-projet alors qu'une étude similaire avait été réalisée en 2007 et une autre sera conduite à la fin du projet, en 2012.

**Les usagers du quartier sont sollicités**

Habitants, travailleurs et étudiants du quartier sont ainsi invités à consacrer quelques minutes à remplir ce questionnaire. Les entreprises et les



Des étudiants parcourent le quartier à vélo à la recherche de passants prêts à répondre à un questionnaire.

écoles ont été invitées à répondre au questionnaire par e-mail. En ce qui concerne les habitants du quartier, des étudiants de l'Université de Neuchâtel interpellent les passants entre le 21 et le 24 octobre. Pour que les résultats soient le plus proche possible de la réalité, il est important que chacun, convaincu et moins convaincu, donne son avis et réserve un bon accueil aux questions posées.

**Les partenaires répondent à vos questions**

Dans le but de renforcer le contact avec la population, les partenaires du projet seront présents sur un stand le vendredi 23 octobre en fin de journée. Venez les rencontrer et profitez de cette occasion pour poser vos questions sur le projet Holistic et sur votre potentiel d'économie d'énergie. De la documenta-

tion sera également mise à disposition des personnes intéressées. Carrefour de Gibraltar: le vendredi 23 octobre de 16 à 19 heures.

Anne-Claude Cosandey  
www.holistic-ne.ch



**La Ville sportive**

**Piscines du Nid-du-Crô**

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

**Football corporatif**

**Terrain des Charmettes**

Mercredi 21 octobre, 18h45, FEN fête l'Uni-Celgene, groupe B.

Jeudi 22 octobre, 20h15, Casa d'Italia-Nexans, groupe A.

Lundi 26 octobre, 18h45, La Gondola-Nexans, groupe A.

A 20h15, Neotime-EM-Microelec., groupe A.

Mardi 27 octobre, 20h15, Baxter-Casa d'Italia, groupe A.

Mercredi 28 octobre, 18h45, Bar 21-FEN fête l'Uni, groupe B.

A 20h15, New-Look/C.-Philip Morris, groupe A.

**Football**

Mercredi 21 octobre, terrain du Chanet I, 18h, Xamax M10-Béroche, juniors E.

Mercredi 21 octobre, Pierre-à-Bot

nouv. terrain synth., 20h15, Audax-Bevaix, juniors B.

Jeudi 22 octobre, terrain du Chanet II, 18h30, Xamax M13-Bas-Lac, juniors B.

Vendredi 23 octobre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth., 20h, Espagnol-Audax, vétérans.

Samedi 24 octobre, terrain du Chanet II, 10h, Xamax M12-Team ANF, juniors C.

Samedi 24 octobre, terrain de la Riveraine, 10h, Xamax M10-Bevaix, juniors E.

A 11h30, Xamax M11-Marin-sports, juniors D.

Samedi 24 octobre, Pierre-à-Bot terrain naturel, 10h45, Serrières E2-Chx-de-Fonds, juniors E.

A 14h, Serrières C2-Bas-Lac, juniors C.

A 16h Grpm ASI-Serrières-Lusitanos, juniors A.

A 18h15, Audax-Colombier, juniors A.

Samedi 24 octobre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth., 9h15, Serrières E1-Corcelles, juniors E.

A 10h45, Serrières D2-Boudry, juniors D.

A 14h30, Xamax-Aarau, M14.

A 17h, Serrières-Boudry, 2<sup>e</sup> ligue.

A 19h15, Espagnol-Floria, 3<sup>e</sup> ligue.

Samedi 24 octobre, stade de la Maladière, 14h30, Xamax-Aarau, M15.

Samedi 24 octobre, terrain du Chanet I, 16h, Xamax M21-Serrières, 2<sup>e</sup> ligue inter.

A 18h30, Xamax III-Fontainemelon I, 3<sup>e</sup> ligue.

Dimanche 25 octobre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth., 10h, Helvetia-Les Parcs, 4<sup>e</sup> ligue.

Dimanche 25 octobre, terrain du Chanet I, 11h, Xamax-Stade Nyonnais, féminine.

**Hockey sur glace**

**Patinoires du Littoral**

Mardi 27 octobre, principale, 20h, Young-Sprinters-Olten, LNB.

Samedi 24 octobre, halle, 17h, Neuchâtel Futur-St-Imier, novices A.

Dimanche 25 octobre, halle, 17h, Neuchâtel Futur-Villars, juniors.

**Volleyball**

Dimanche 25 octobre, halle de sport de la Riveriane, 17h30, Sagres, NUC I-Volley Toggenburg I, LNA.

**Patinoires du Littoral**

(du 22 au 28 octobre)

**Piste principale**

je/ve/sa/di: —  
lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.  
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

**Halle couverte**

je: 9h-11h45/13h45-15h45.  
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h30-22h30.  
sa: 13h45-16h30.  
di: 10h15-11h45/13h45-16h30, hockey libre: 12h-13h30.  
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



L'édition 2009 de la « Semaine européenne de la démocratie locale » a eu lieu du 12 au 18 octobre

# Participation des citoyens

Organisée par le Conseil de l'Europe et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE), la « Semaine Européenne de la Démocratie Locale » (SEDL) a eu lieu la semaine dernière du 12 au 18 octobre. Cette manifestation annuelle entend familiariser les citoyens des 47 pays membres du Conseil de l'Europe avec les institutions locales et les processus démocratiques. La SEDL a été mise en avant lors de la 17<sup>ème</sup> Session plénière du CPLRE, organisée du 13 au 15 octobre à Strasbourg. La Suisse y était représentée par l'Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe.

Membre du Conseil de l'Europe depuis 1963, la Suisse fait entendre ses collectivités locales par l'intermédiaire de l'Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe (ASCCRE). L'Association s'efforce de développer un esprit de coopération

La Semaine européenne de la démocratie locale se déroule simultanément dans les 47 pays membres du Conseil de l'Europe. • Photo: sp

européen au sein de la Suisse, en collaborant avec les associations nationales des autres pays membres du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Le CCRE constitue une organisation qui représente les communes et les régions au Conseil de l'Europe, ainsi qu'à l'Union européenne.

## Semaine de la démocratie

Le 15 octobre 1985, la Charte européenne de l'autonomie locale a été ouverte à la signature. Ainsi, la SEDL se tient toujours durant la semaine qui comporte le 15 octobre. Pendant la SEDL, divers événements locaux et nationaux sont organisés simultanément dans les 47 pays membres du Conseil de l'Europe, coordinateur du projet dans sa dimension européenne. L'édition 2009 a officiellement été lancée par son coordinateur politique britannique, Keith Whitmore, le lundi 12 octobre. Dix

communes ont endossé le rôle de villes pilotes pour la SEDL 2009. Elles avaient pour but de s'investir activement pour promouvoir la dimension européenne de la SEDL, en réfléchissant plus particulièrement à la manière de réagir localement face à la crise mondiale.

## Congrès à Strasbourg

Le CPLRE constitue une assemblée politique qui regroupe des représentants issus d'une collectivité locale ou régionale des pays membres du Conseil de l'Europe. «Le Congrès se tient deux fois par année, et permet de prendre des résolutions au nom des communes et des régions», explique Laurent Wehrli, secrétaire général de l'ASCCRE. Le CPLRE est un lieu propice au dialogue entre les différents représentants des pouvoirs locaux et régionaux. Ils ont le privilège de débattre de problèmes communs, en partageant leurs expériences et leurs points de vue. Le Congrès leur donne également l'opportunité de s'exprimer auprès des gouvernements. Lors de sa session automnale du 13 au 15 octobre à Strasbourg, le CPLRE a soutenu la SEDL 2009 en organisant une série de manifestations. Dans ce cadre, le thème de la participation citoyenne aux processus territoriaux a été abordé, en évoquant notamment la mobilisation des jeunes.

## En Suisse

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a été créé en 1951 à Genève. Aujourd'hui, il représente les communes et les régions auprès du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. L'ASCCRE fait entendre la voix de ces communes auprès du CCRE, afin de défendre leurs intérêts sur le plan européen. Notre rôle est celui d'informer les communes au sujet de ce qui se passe au niveau européen, déclare le secrétaire général de l'ASCCRE au sujet des objectifs de l'Association. Parmi les nombreuses activités de l'ASCCRE, le jumelage figure en tête des préoccupations. «L'année prochaine, nous voudrions organiser un ou deux séminaires au sujet de l'état de jumelages en Suisse», explique Laurent Wehrli. Quant à la SEDL, aucune manifestation n'a été organisée en Suisse pour le moment. «Nous aimerions développer cette idée pour l'année 2011» commente Laurent Wehrli. (ak)



La présidente de la Ville, Françoise Jeanneret a participé à l'événement.



Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

# La présidente

La 17<sup>ème</sup> Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est tenue la semaine passée à Strasbourg. Au centre du débat: le rôle joué par les responsables politiques locaux et régionaux face à la problématique mondiale du changement climatique. Ce débat tenait lieu de préparation en vue de la prochaine Conférence de l'ONU qui aura lieu en décembre, à Copenhague. Notre pays était représenté par six délégués de l'Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe (ASCCRE), dont Françoise Jeanneret, présidente de la ville et également de l'ASCCRE.

## Françoise Jeanneret, comment s'est déroulé votre séjour à Strasbourg ?

Très bien. Le Conseil de l'Europe fêtait entre autres son 60<sup>ème</sup> anniversaire. En matière de culture, diver-





La 17<sup>e</sup> Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. • Photo: sp

La Ville de Strasbourg a organisé sa 17<sup>ème</sup> Session qui a eu lieu du 13 au 15 octobre à Strasbourg

# Charte de la Ville à Strasbourg

ses actions figuraient à l'ordre du jour. Nous avons notamment parlé de la Semaine Européenne de la Démocratie locale. La ville de Strasbourg effectuait une expérience pilote en lien avec la démocratie de proximité. Il y avait une véritable volonté d'associer la population à cet événement. Pour l'occasion, un site Internet a été créé pour consulter les habitants. Ils avaient la possibilité de dialoguer directement avec les autorités et le maire. C'est une manière de revivifier la démocratie de façon à ce que la population s'engage. L'expérience a été positive pour les autorités comme pour les habitants.

Des parlements de jeunes ont également été mis en place. Dans ce cadre, deux jeunes filles sont venues présenter leurs actions devant tout le Congrès. Il s'agit là d'une expérience touchante. Il est important d'écouter ce que les jeunes ont à dire. A

Neuchâtel, nous possédons le même genre de parlement depuis déjà vingt ans. Cette semaine de la démocratie symbolise le dialogue direct entre les autorités et les citoyens. Elle est organisée en lien avec la Charte sur la démocratie locale qui a été ratifiée en 2005 en Suisse. Il est important de donner chez nous le réflexe citoyen à la population, de manière à ce qu'elle s'exprime plus largement lors des votations populaires.

## Quels thèmes ont été abordés durant le Congrès ?

En plus des 60 ans du Conseil de l'Europe et de la SEDL 2009, nous avons abordé des questions environnementales, dont celle de la pollution intérieure produite par les autorités publiques. La Suisse s'est montrée favorable aux recommandations du CPLRE. Il faut rappeler que lors de ce Congrès, différentes réso-

lutions sont prises telles que des chartes ou des conventions internationales. Ces processus sont généralement très longs. En 1985, la Charte pour la démocratie locale est ouverte à la signature. Il faudra 20 ans pour qu'elle soit ratifiée. Le CPLRE procède également à des missions dites de monitoring. Il s'agit ainsi de voir si la charte est respectée dans différents pays.

## En tant que présidente de l'ASCCRE, quel a été votre rôle dans ce Congrès ?

Je suis une déléguée parmi six. J'ai donc le même rôle que les autres. Nous représentons les communes au CCRE. Nous devons également rassembler des informations pour les diffuser en Suisse. Nous encourageons les communes helvétiques à participer à la démocratie en leur donnant des exemples. Il s'agit de raviver la démoc-

cratie, en nous rapprochant de la population. Nous avons par exemple décidé d'ouvrir les locaux publics aux citoyens, afin qu'ils comprennent plus concrètement leur fonctionnement. Cela permet d'instaurer un dialogue, par diverses mesures indéterminées.

## Plus généralement, en quoi consiste votre travail au sein de l'ASCCRE ?

Le CCRE avait pour objectif d'encourager le dialogue entre les différents pays d'Europe après la deuxième guerre mondiale. Son rôle était de faciliter leur réconciliation en créant des relations d'amitié. Au niveau suisse, l'ASCCRE aide à créer des relations par des actions concrètes de jumelages. L'Association permet de créer des contacts entre les différentes communes européennes, tout en créant un sentiment européen. (ak)



Le stade de la Maladière a été récompensé d'une médaille de bronze pour son architecture

# Distinction pour le stade de la Maladière

Le stade de la Maladière a remporté la médaille de bronze de l'Award CIO/IAKS. Il s'agit du seul prix international d'architecture décerné aux meilleurs équipements de sport et de loisirs, déjà en service. Cette récompense est attribuée tous les deux ans par le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP), et l'Association internationale des équipements de sport et de loisirs (IAKS). Cette année, le concours a réuni 117 équipes d'exploitants et de bureaux d'études provenant de 26 pays. En vingt ans d'existence, le concours n'avait encore jamais rencontré une participation aussi grande que cette année.

Le jury de l'Award CIO/IAKS 2009 a récompensé les réalisations par sept médailles d'or, neuf d'argent et huit de bronze, dont une pour le stade de la Maladière. Quatre autres réalisations ont obtenu une mention. Le jury a également décerné le Prix spécial CIP/IAKS qui distingue les équipements de sport et de loisirs les plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette année, dix concurrents ont été auréolés de ce Prix spécial. L'ensemble des réalisations primées provient de 14 pays différents.

Avec deux médailles d'or, deux d'argent, une de bronze et deux Prix spéciaux CIP/IAKS, la Chine est le grand vainqueur de l'édition 2009. Construit par les architectes suisses Herzog et de Meuron, le stade olympique de Pékin baptisé le « nid d'oiseau » a remporté l'or dans la catégorie « stades », ainsi que le Prix spécial CIP/IAKS pour l'accessibilité offerte aux athlètes et aux spectateurs handicapés. La remise des prix aura lieu dans le cadre du 21<sup>ème</sup> Congrès de l'IAKS qui se déroulera du 28 au 30 octobre à Cologne.

## IAKS

L'Association internationale des équipements de sport et de loisirs (IAKS) est spécialisée dans tous les domaines ayant trait aux centres sportifs, depuis bientôt 40 ans. L'IAKS contribue notamment à la réalisation d'équipements sportifs soigneusement intégrés à leur environnement. Dans ce cadre, l'Association met plusieurs activités en place. Elle possède un centre de conseil et d'assistance technique pour répondre à toutes les questions en



Le stade de la Maladière figure parmi les lauréats du concours international d'architecture CIO/IAKS Award.

matière de conception de centres sportifs. Outre l'Award CIO/IAKS, de nombreuses manifestations telles que des séminaires et des expositions sont organisées. En matière d'information, différents supports sont à disposition, dont la revue « sb » destinée aux équipements de sports et piscine. Divers groupes de travail sont constitués pour la réalisation d'études, dont les résultats figurent dans des publications disponibles auprès de l'IAKS. Actuellement, l'IAKS compte un millier de membres provenant de quelque 110 pays à travers le monde. Ils bénéficient entre autres du caractère international de l'Association qui leur permet de profiter de comparaisons à l'échelle mondiale.

## CIO/IAKS Award

Le concours CIO/IAKS est lancé conjointement par le Comité international olympique à Lausanne et par l'Association internationale des équipements de sport et de loisirs à Cologne. Depuis 1987, l'Award CIO/IAKS gratifie les équipements sportifs méritants en termes de fonctionnalité et d'esthétisme. Décerné tous les deux ans, ce prix souhaite sensibiliser le public à l'importance à accorder à la conception des centres de sport. D'un point de vue architectural, l'intérieur compte autant que l'extérieur. Les équipements sportifs doivent être fonctionnels, mais également soigneusement intégrés à leur environnement. Le concours CIO/IAKS s'adresse aux exploitants,

ainsi qu'aux architectes. Pour participer, ces deux parties doivent présenter un dossier de candidature réalisé en commun.

## Evaluation

Les équipements sportifs qui participent au concours peuvent aussi bien être neufs que rénovés, à condition qu'ils soient en service depuis au moins une année. Ils sont répartis dans huit catégories différentes, en fonction de leur mode d'utilisation. Les équipements sportifs qui ont pris part à l'édition 2009 de l'Award CIO/IAKS ont été évalués par un jury composé de membres du CIO, du CIP et de l'IAKS. L'évaluation du jury se base sur plusieurs critères, dont ceux de conception et d'intégration urbanistique. Outre ces nombreux critères, l'approbation des exploitants joue un rôle essentiel dans le processus évaluatif. Pour l'édition 2009, le verdict du jury est tombé à la fin juillet. La remise des prix aura lieu le mercredi 28 octobre dans le cadre du Congrès de l'IAKS.

## Congrès

Le 21<sup>ème</sup> Congrès de l'IAKS aura lieu du 28 au 30 octobre à Cologne, en Allemagne. Cette manifestation permet de présenter les innovations et les nouvelles tendances en termes de construction de centres de sport. Depuis sa création en 1969, vingt Congrès ont déjà eu lieu, réunissant pas moins de 708 experts provenant de 35 pays. Outre les nom-

breux exposés d'experts internationaux, l'édition 2009 du Congrès de l'IAKS sera également le théâtre de la remise des prix de l'Award CIO/IAKS et du Prix spécial CIP/IAKS. Le Congrès a également prévu un forum au sujet du gazon artificiel qui représente l'aménagement le plus prisé du moment. En parallèle du Congrès se tiendra le FSB – Salon international pour l'aménagement et l'équipement des espaces en plein air, des centres sportifs et également des piscines. Ces deux événements sont indissociables depuis maintenant 39 ans. (ak)



## Une délégation neuchâteloise

Une délégation neuchâteloise se déplacera à Cologne pour recevoir la médaille de bronze décernée au stade de la Maladière. Elle sera composée de Françoise Jeanneret, présidente de la Ville de Neuchâtel, de Patrick Pollicino, chef du service des sports, et de Bernard Delefortrie, associé du bureau d'architectes Geninasca Delefortrie qui a construit cette infrastructure sportive. « Ce prix représente une reconnaissance internationale des qualités architecturales du Stade de la Maladière », explique Françoise Jeanneret, présidente de la Ville.



A propos...



## Compte à rebours...

«Ce qui compte ce n'est pas le vote, c'est comment on compte les bulletins». Cette citation de Staline prend toute sa valeur deux mois après le scrutin du 20 août pour la présidentielle afghane. En effet, le flou complet règne encore sur l'issue de cette élection controversée. La communauté internationale s'interroge et s'impatiente devant l'absence de résultats définitifs. D'aucuns appellent au maintien du processus démocratique, d'autres encouragent un second tour destiné à rétablir la confiance. L'invalidation d'une partie des bulletins, jugés frauduleux, près d'un million de coupons suspects, la démission de l'ex-chef adjoint de la mission de l'ONU en Afghanistan, démis de ses fonctions pour avoir dénoncé les fraudes, constituent autant de causes d'inquiétude dans la population. Elle qui avait pourtant cru un moment à ce «nouvel élan» voulu par cette élection. Quelle désillusion!

Sachons dès lors nous souvenir de telles incertitudes, indécidables et corruptions lorsque les responsables des opérations de dépouillement de notre pays annoncent des résultats crédibles et reconnus quelques heures seulement après la fermeture des bureaux électoraux...

Rémy Voirol

## Anim'Action

### Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier, venez à la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

**Judi 22 octobre à 19h45 à la salle de loisirs Acacias 1**

Renseignements : tél. 032 717 74 63 ou [www.neuchatelville.ch/animaction](http://www.neuchatelville.ch/animaction)

## Les lundis des mots

**Lundi 26 octobre à 18 heures** à la Cave Bauermeister, rue des Moulins 21: *Causerie un verre à la main*

Nos crépuscules, sept nouvelles de Jean-Marie Adatte.

**A 20 heures**, à la Confiserie Wodey-Suchard, rue du Trésor 5:

*Fantômes et sorcières*

Contes par Ann Robert, Yveline Daout et Michèle Brandt.

# La Ville officielle



## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Vito Frattianni, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et la surélévation d'une maison familiale 21, chemin des Prises, article 1426 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Sabine et Yves Canonica. Les plans peuvent être consultés du 9 octobre au 9 novembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Reber, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le réaménagement des combles et la pose de velux en toiture de l'immeuble 7, rue Jehanne-de-Hochberg, article 5487 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Cinzia Dal Zotto. Les plans peuvent être consultés du 9 octobre au 9 novembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Margaretha et Alfred Thurnher, d'un permis de construire pour la construction d'un ponton et la réalisation d'une prise d'eau dans le lac à la route des

Falaises 44, article 13856 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 23 octobre au 23 novembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Hon, architecte à Montagny-près-Yverdon (Groupe Prisme SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation d'un hôtel 20, chemin de la Tour, article 15721 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de la Société Groupe Prisme SA. Les plans peuvent être consultés du 23 octobre au 23 novembre 2009, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

Police des constructions

## A louer

### Fahys 93

Un appartement de 5 1/2 pièces au 8<sup>e</sup> étage  
cuisine agencée, salle de bains/WC, WC séparé, vue sur le lac  
Loyer mensuel en fonction des revenus: maximum Fr. 1'546.- + charges  
Libre de suite ou à convenir  
Places de parc intérieures:  
Fr. 98.-/mois.

### Evole 37

Un appartement de 5 1/2 pièces au 2<sup>e</sup> étage  
Cuisine part. agencée, salle de bains, WC, cave, galetas  
Loyer mensuel: Fr. 1'585.- + Fr. 270.- de charges = Fr. 1'855.-  
Libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010  
Places de parc (Evole 39):  
Fr. 70.-/mois

**Renseignements complémentaires et visites: Gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.**

## Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants:

**Cours n° 18 - Découverte et observation de la petite faune**, par M. Alain Schwab, dès le 27 octobre.

**Cours N° 27 - Symbolique de l'arbre dans la peinture occidentale**, par M. Ernest Gfeller, dès le 26 octobre.

**Cours N° 34 - Jésus, selon l'Evangile de Luc**, par M. Alexandre Paris, dès le 29 octobre.

**Cours N° 44 - Parler en public**, par Mme Frédérique Nardin, dès le 27 octobre.

**Cours N° 58 - Les relations familiales**, par M<sup>me</sup> Régina Melzer, dès le 27 octobre.

**Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail: [upn-littoral@rpn.ch](mailto:upn-littoral@rpn.ch), site internet: <http://upn.cpln.ch>**

La chronique multimédia de...

# Grand Slam Tennis: le premier jeu à bénéficier du Wii MotionPlus

Adrien Iseli



Pendant que Sony et Microsoft annoncent des révolutions dans le gameplay ces prochaines années, Nintendo agit et sort le Wii MotionPlus, un accessoire qui accentue la reconnaissance de mouvement de la Wiimote, pour le grand bonheur des joueurs de « Grand Slam Tennis ».

Nintendo a creusé l'écart avec le lancement du Wii MotionPlus, un petit accessoire qui apporte en plus des accéléromètres de la Wiimote un capteur gyroscopique. Ce qui renforce considérablement la reconnaissance de mouvements en toute simplicité. Il suffit de brancher l'appendice à la place du nunchuk et le tour est joué. On peut également utiliser la protection en caoutchouc fournie avec, mais



ce dernier n'est pas indispensable et gêne légèrement lors de la prise en main.

«Grand Chelem Tennis» est le premier jeu développé par EA Sport sur Wii à bénéficier de cette innovation. Notons qu'EA Sport a réussi à réunir les champions actuels et anciens, comme Federer, Pete Sampras, Andy Roddick ou encore Boris Becker, sur les courts officiels des

quatre tournois les plus prestigieux du circuit ATP. Les stars ont été caricaturées façon Mii tout en étant reconnaissables au premier coup d'œil. Même les cris poussés par Serena Williams ou Rafael Nadal ont été digitalisés, même si ces cris agacent de plus en plus de personnes. Et bonne nouvelle, le jeu est jouable online et vous pouvez affronter des adeptes de la balle jaune du monde entier et espérer figurer dans

les 10 000 premiers du classement mondial, ce qui n'est de loin pas facile.

Mais il faut tout de même un temps d'adaptation pour apprendre à taper juste dans la balle. Ce n'est de loin pas aussi intuitif qu'annoncé. Préférez le déplacement manuel à l'automatique - ce dernier n'étant pas fiable -, mais le fil entre le nunchuk et la Wiimote entrave les gestes. Malheureusement, le Wii MotionPlus ne permet pas pour l'instant d'utiliser un nunchuk sans fil. Il faut aussi reconnaître que les coups sont parfois aléatoires, conclure un échange par un smash n'est de loin pas aisé et que les lobs sont parfois difficiles à relancer. Mais, le jeu répond plutôt bien dans l'ensemble. Des problèmes plus liés au hardware qu'au jeu lui-même. Mais la nouveauté l'emporte sur ces petites imperfections et le Wm+ risque rapidement de s'imposer comme l'accessoire numéro un de la Wii. D'ailleurs, le légendaire créateur de Zelda et Mario, Shigeru Miyamoto, a annoncé que le prochain Zelda profitera du Wii MotionPlus.

A.I.

A travers l'histoire



Le pont de la poste vers 1840 qui relie la rue de la Treille à la rue des Flandres ...



Et aujourd'hui



**Troc amical**

Le traditionnel troc amical aura lieu samedi 24 octobre dans la salle de gymnastique du Collège de la Promenade. Chacun aura la possibilité d'échanger ou d'acheter du matériel de sports d'hiver à très bon compte.

- réception des objets mercredi 21 octobre de 14 à 20h.
- troc pour les personnes en possession d'une quittance, samedi 24 octobre dès 8h. Dès 11h, ouverture à tous jusqu'à 14h.
- lundi 26 octobre de 16 à 20h, les personnes munies d'une quittance pourront toucher le produit de la vente de leurs objets et retirer les invendus.

**Renseignements : tél. 032/724 93 17.**

**Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois**

Afin de permettre à la population pratiquant la course à pied de s'entraîner dans de bonnes conditions, le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (comprenant 11 communes, dont Neuchâtel) a décidé d'illuminer la piste un soir par semaine. Ainsi, dès le 28 octobre, la piste de l'anneau (route des Longues-Raies 2 à Colombier), sera illuminée tous les mercredis dès la tombée de la nuit, jusqu'à 20 heures, et ce jusqu'au 24 mars 2010.

# La Ville officielle

**La qualité de l'air à Neuchâtel**

Des marrons chauds en vente au coin d'une rue, une bise glaciale, il n'y a pas de doute, la saison froide vient de s'inviter... et nous ne pouvons pas éviter d'allumer nos chauffages pour maintenir un peu de chaleur dans nos espaces de vie.

Les rejets des brûleurs des chauffages provoquent, entre autres, des émissions de gaz carbonique, d'oxydes d'azote et de particules fines. Ces deux derniers éléments constituent le smog hivernal qui parvient à s'accumuler dans notre environnement immédiat lorsque les masses d'air stagnent, en période de brouillard par exemple.

Même si le chauffage n'est pas évitable, il est possible de réduire son impact par quelques mesures simples visant à limiter les pertes d'énergie et en réduisant les températures intérieures. Un **abaissement de 1 degré de la température permet une économie de 6-7% d'énergie.** Voici quelques astuces qui peuvent vous permettre de faire des économies à partir d'aujourd'hui sans aucun investissement supplémentaire :

- limiter la température dans les pièces inhabitées (p. ex 17°C),
- s'habiller plus chaudement plutôt que de pousser le chauffage,
- abaisser la température intérieure vers 17-19°C la nuit,
- augmenter de 1 à 2 heures la phase nocturne du cycle de chauffage,

- enclencher ou déclencher le chauffage en fonction des conditions météorologiques.

L'analyse automatique de la concentration en particules fines (PM10) dans l'air permet de suivre l'évolution du smog hivernal. Le franchissement de ces seuils est déterminé à l'échelle de la Romandie. Il déclenche des campagnes d'information diffusées via la presse et des restrictions, notamment au niveau des limites de vitesse pour la circulation. Dans le canton de Neuchâtel, cette procédure est complétée par la communauté tarifaire «Onde verte» qui lance alors une campagne «Pic de pollution» permettant aux automobilistes d'acquiescer un abonnement à tarif réduit pendant cette période.

Pour suivre l'évolution en continu de la qualité de l'air vous pouvez consulter le site du Service cantonal de la protection de l'environnement: [www.ne.ch/air](http://www.ne.ch/air). Les données du réseau Nabel (Réseau national) sont également disponibles sur le teletexte de la TSR en page 666.

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032 889 67 30, ou du Délégué communal à l'environnement, tél. 032 717 76 75, pierre-olivier.aragno@ne.ch

**Echos**

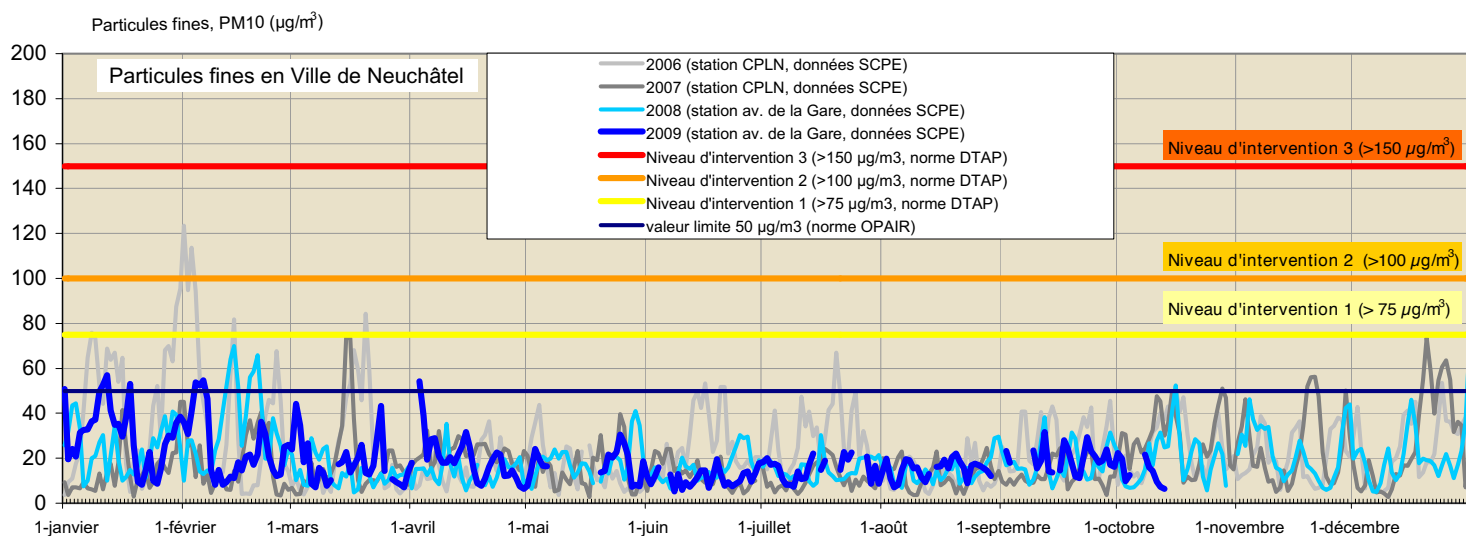
■ Hier, le Conseil communal a été représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur de la santé et des affaires sociales, à la réception des nouveaux retraités de la ville de Neuchâtel.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur suppléant de la culture, au vernissage de l'exposition intitulée «Marcel North (1909-1990)», à la Bibliothèque publique et universitaire.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, présidente et M. Rémy Voirol, chancelier, à l'ouverture officielle du Salon-expo, sur la place du Port.

■ Lundi, M. Olivier Arni, conseiller communal, représentera les Autorités communales, au 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital de la Providence, au théâtre de l'Heure bleue, à la Chaux-de-Fonds.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Mathilde et Marcel Rentsch-Kocher, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, à M<sup>mes</sup> et M<sup>m</sup>. Ida et Claude Bel-Bittel, Italina et Claude Hasler-Ottino, Marlène et Edgar Allemann-Schnörr, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leurs mariages, ainsi qu'à M<sup>me</sup> et M. Margareta et Marcel Frutiger-Pfenninger, à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.





## Programme cinéma pour la semaine du 21 au 27 octobre

**APOLLO 1** 032 710 10 33

**LUCKY LUKE**

 1<sup>re</sup> semaine.

7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h15, 17h30, 20h15, ve/sa 22h45.

Acteurs: Jean Dujardin, Michaël Youn, Alexandra Lamy, De James Huth.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**FAME**

 3<sup>e</sup> semaine.

14 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 20h30.

Acteurs: Kelsey Grammer, Kay Panabaker, Megan Mullally, De Kevin Tancharoen.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**FISH TANK**

 2<sup>e</sup> semaine.

14 ans sug. 16 ans. VO s-t fr/all. me au ma 17h45.

Acteurs: Katie Jarvis, Kierston Wareing, Michael Fassbender, De Andrea Arnold.

**APOLLO 2** 032 710 10 33

**THE INFORMANT**

 4<sup>e</sup> semaine.

7 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 23h.

Acteurs: Matt Damon, Melanie Lynskey, Thomas F. Wilson, De Steven Soderbergh.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**LA PROPOSITION**

 5<sup>e</sup> semaine.

7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h30.

Acteurs: Sandra Bullock, Ryan Reynolds, Mary Steenburgen, De Anna Fletcher.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES**

 17<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.

VF me, sa/di 15h30.

De Carlos Saldanha.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**AMERRIKA**

 3<sup>e</sup> semaine.

7 ans sug. 12 ans. VO s-t fr/all. me au ma 18h.

Acteurs: Hiam Abbas, Nisreen Faour, Elkar Muallem, De Cherien Dabis.

**APOLLO 3** 032 710 10 33

**DISTRICT 9**

 6<sup>e</sup> semaine.

14 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Sharlto Copley, William Allen Young, Jason Cope, De Neill Blomkamp.



## L'instantané de Stefano Iori...



... Lapins de compagnie



## Agenda pratique

## Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Poralès et Maternité:**

no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:** tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

## Services publics

**Dispensaire des rues**, (rue Fleury 22), tél. 032 721 10 25, soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, etc., lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 16h.

**Drop-In - Drogue-Toxicomanie**, centre d'information, de prévention et de traitement, (rue des Fausses-Brayes 5), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h, tél. 032 724 60 10, fax 032 729 98 58.

**Espace des Solidarités**, (rue Louis-Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'accueil et de rencontres, repas servis de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

**Femmes Information et consultations juridiques**, permanence du Centre de liaison, (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de 14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

**FRC - Conseil** - Fédération romande des consommateurs, (rue Louis-Favre 1), tél. 032 724 40 55, mardi de 14h à 17h.

**Groupe Sida Neuchâtel Peseux**, permanence et secrétariat tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur rendez-vous).

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

## NOMAD maintien à domicile

## Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le n° 144.

## Les services religieux

## Paroisse réformée évangélique

**Cultes des samedi 24 et dimanche 25 octobre**
*Sud:*
**Collégiale:** di à 10h culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

*Nord:*
**Ermitage:** di à 10h30, culte.

*Est:*
**La Coudre:** di à 10h, culte avec sainte cène.

*Ouest:*
**Charmettes:** samedi 24 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.

**Poralès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde:** 25. Oktober 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel.

## Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h30, messe.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** di 10h, messe en polonais.

**Hôpital Poralès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

## Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emmerde -Vattel): di à 18h, messe. Mardi 27 octobre à 19h30, bible à la carte.


## Impressum

## Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Direction:

Rémy Voirol, chancelier

## Rédaction:

 Patrice Neuenschwander, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

## Illustration:

Stefano Iori, photographe

## Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

## Contact:

 • Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

## Internet:

www.neuchatelville.ch

## Mise en page:

Maxime Rebetz

## Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



**« Offrez de l'espoir  
à un enfant aveugle »**

*Dimitri*



**Le soutien d'un enfant  
aveugle du tiers-monde  
coûte 50 francs  
par mois.**

Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12, [www.cbmch.org](http://www.cbmch.org), CP 87-192253-5





Le Service de Défense Incendie du Littoral Centre recrute des pompiers volontaires pour 2010

# S'engager pour la collectivité

Le Service de Défense Incendie du Littoral Centre (SDILC) organise une séance d'information au sujet du recrutement 2010. Elle aura lieu le mercredi 28 octobre à 19 heures, à la Caserne du Service d'Incendie et de Secours (SIS) dans le complexe de la Maladière. Les personnes intéressées à s'engager en tant que pompier volontaire pourront découvrir quelles sont les perspectives liées à une telle activité. Entre interventions et attente, le commandant de ces pompiers volontaires regroupés au sein du SDILC, Yanis Callandret, explique quelles sont les qualités requises d'un pompier volontaire.

## Quelle est la différence entre un pompier professionnel et un volontaire ?

Les pompiers professionnels exercent un métier à part entière. Ils sont notamment spécialisés au niveau sanitaire. Du point de vue de l'équipement, les pompiers professionnels fonctionnent comme chauffeur-machiniste des moyens lourds. Les pompiers volontaires quant à eux, s'engagent à titre de hobby. Ils sont présents pour renforcer le poste professionnel qui compte une dizaine de pompiers de piquet par jour et une cinquantaine au total.



## Comment est organisé le SDILC ?

### Quel secteur couvre-t-il ?

Le SDILC possède un état-major composé d'un commandant, d'un adjoint au commandant et d'un responsable du matériel. Il compte quatre sections pour le feu, ainsi qu'une de plus chargée de la police des routes. Cette dernière section s'occupe de la sécurité des intervenants sur la place sinistrée et des éventuelles déviations de trafic. Le SDILC dénombre également un détachement à Chaumont. Il se compose de quelques volontaires chargés de guider et d'apporter les premiers secours en cas de feu. Enfin, le service compte encore un détachement centraliste volontaire qui renforce les centralistes professionnels en cas de besoin. Le SDILC se constitue d'une centaine de



Le commandant du SDILC Yanis Callandret explique les enjeux liés au recrutement de pompiers volontaires.

membres qui travaillent en collaboration avec les 50 pompiers professionnels.

Notre service assure les interventions pour les communes de Neuchâtel, d'Auvernier, de Pesieux et de Corcelles-Cormondrèche. Nous pouvons également couvrir un périmètre plus large, lors de certaines missions en appui du poste professionnel. Nous pouvons être amenés à intervenir en cas d'accidents chimiques et d'hydrocarbures, de transports d'eau sur grande distance, de montage d'un poste médicalisé avancé.

## A qui s'adresse la séance d'information pour le recrutement 2010 organisée le 28 octobre prochain ?

Chaque année, nous organisons une séance d'information dans le but de recruter du nouveau personnel. Elle s'adresse à toute personne entre 18 et 35 ans qui habite dans une des communes desservies par le SDILC. Homme ou femme, toutes celles et tous ceux désirant s'engager comme pompier volontaire seront les bienvenues. Lors de cette séance, les participants recevront des informations au sujet des attentes des responsables du SDILC.

## Comment choisissez-vous les nouvelles recrues ?

Nous organisons une matinée de test qui aura lieu le samedi 14 novembre. Il ne s'agit pas de juger les gens sur leurs aptitudes physiques, mais plutôt de les confronter à des situations qu'ils

pourraient rencontrer en tant que pompier volontaire. Des exercices en rapport au vertige et à la claustrophobie seront notamment proposés. Les participants pourront ainsi voir s'ils se sentent à l'aise en situation. Ils auront ensuite la possibilité d'en discuter avec le personnel d'encadrement. Dans un deuxième temps, un contrôle médical sera également programmé.

## Comment se déroule la formation de ces volontaires ?

Les nouvelles recrues sont formées à l'interne durant une année. Ce qui équivaut à une quinzaine de soirées de formation. Toutes ces soirées sont consacrées aux engins, véhicules et matériel que nous utilisons lors de nos engagements, afin de familiariser les nouvelles recrues. Des cours de base au niveau cantonal sont également nécessaires. Durant ces cours, trois jours seront consacrés au feu et deux jours à la protection respiratoire. Le massage cardiaque figure également au programme de ces cours cantonaux.

## Quel est le rôle d'un pompier volontaire, et en quoi consiste son travail concrètement ?

Le pompier volontaire doit sauver, tenir, éteindre, mais également limiter les dégâts. Son travail est relativement varié. Il intervient en cas d'incendie, mais aussi lors d'inondations ou de tempêtes. Lors des intempéries du 31 décembre 2008, nous avons été appelés en renfort.

## Pourriez-vous nous décrire la journée type d'un pompier volontaire ?

Il s'agirait plutôt de la soirée type. Durant la journée, le pompier volontaire a ses propres activités. Il doit être disponible un jour sur quatre, mais se fait généralement appeler à raison d'une fois par mois. Chaque mois, le volontaire vient de 19h à 22h pour son instruction. Il est également amené à se présenter deux samedis matins dans l'année pour des exercices qui peuvent se dérouler à la Raffinerie ou à la piste de feu de Couvet.

## Est-ce qu'un pompier volontaire doit suivre un entraînement physique régulier ?

De nouvelles règles vont bientôt entrer en vigueur concernant le port d'appareil respiratoire. En plus d'un test médical régulier, les volontaires devront se soumettre à un test physique de résistance à l'effort. Il pourrait nous permettre de déceler des problèmes de santé physique. Les pompiers volontaires sont souvent amenés à fournir des efforts. Que ce soit en portant du matériel ou tout simplement en résistant à la chaleur ou au stress. Les volontaires doivent ainsi avoir une certaine hygiène de vie.



## Combien de nouveaux pompiers espérez-vous recruter pour l'année 2010 ?

Une dizaine de personnes serait un bon chiffre. Il y a un tournus qui s'opère au niveau du personnel, notamment en raison de déménagements ou de départs à la retraite. Le recrutement permet de renouveler une partie de l'effectif. Il s'agit tout de même d'un engagement conséquent qui occupe les volontaires de la même manière qu'un loisir, mais qui constitue certainement le service le plus utile que l'on puisse rendre à la collectivité.

Anne Kybourg